# L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

| | |
|---|---|
| Un An | $3 00 |
| Six Mois | 1 50 |
| Quatre Mois | 1 00 |

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

# L'ABEILLE

ablie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

23 - CHARTRES - 323

# L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville


## VENTES A L'ENCAN.

### Peter Gallagher

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

LUNDI, 28 décembre 1903.

Succession de Dominique Guérin

No 72,161—Cour Civile de District—Division A.

Un lot de meubles de maison et quincaillerie, au No 830 rue Marigny à 11 heures a.m. 19déc—19 23 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Dominique Guérin.

No 72,161 Cour Civile de District — Division A.

Cette bâtisse en bois à un étage, et deux étages dans le fond, Nos 828-30 rue Marigny.

MARDI, 19 JANVIER 1904.

PAR PETER GALLAGHER, encanteur—No 848 rue Commune—MARDI, le 19 janvier 1904 — En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, l'Hon. T. C. W. Ellis juge, daté et signé le 14 décembre 1903, et à moi adressé, il sera offert en vente à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Elysées, Bourgogne et Dauphine, désigné comme lot No 9 dans l'îlet No 17, d'après le plan de Ben ann n Buisson, voyer, daté le 2 janvier 1842, et déposé en l'étude de Félix Peroy, ancien notaire, et mesurant en mesure anglaise, trente et un pieds, onze pouces et six lignes de face à la rue Marigny sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente, devant être passé pardevant Robert Légier notaire

PETER GALLAGHER, Encanteur.

Walter L. Gleason, avocat.

18 déc—18 20 27—janv 3 10 17 19

### J. Paul Hecker.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Anthony Feldmann.

No 71,998—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division B.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—bureau 830 rue Commune—JEUDI, le 14 janvier 1904, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre reçu et signé le 30 novembre 1903 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Div D, agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la Div B maintenant absent en congé la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre situé dans le Septième District de cette ville dans l'îlet No 15, maintenant 141 borné par les rues Levée, Quatrième (maintenant Oak) Mary (maintenant Eagle) et Jackson (maintenant Gén. Ogden), étant désigné comme une partie du lot No 25 et mesurant trente pieds de face à la rue Mary (maintenant Eagle) sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles ; et deux certains lots situés dans le même District et îlet, désignés comme Nos 26 et 27, et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Mary (maintenant Eagle) sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Et à 10 heures a. m., le même jour sur les dits lieux rue Eagle, un lot de meubles de maison d'après l'inventaire enregistré.

Conditions — Comptant. L'acte de vente et les taxes de 1903 aux frais des acquéreurs, pardevant Fred Dalzell Sr. notaire, aux frais des acquéreurs.

13 déc—13 19 26—jan 3 10 14

### Friedrichs & Redersheimer.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bâtisse Cottage Désirable No 1304 rue Constance, près Thalie.

Succession de Mme Mary Leakey.

No 68,721—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, Encanteur, Bureau No 832 rue Commune, MARDI, le 19 janvier 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 11 décembre 1903, et rendu dans la succession ci dessus intitulée—

La bâtisse simple désirable No 1304 rue Constance contenant 5 chambres, hangar, citerne, etc., plus complètement décrit comme suit à savoir : Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet No 116 borné par les rues Thalie, Constance Annunciation, et Melpomène, le dit lot ou portion de terre est désigné par la lettre C, sur un arpentage fait par H. W. W. Reynolds ingénieur civil et voyer, un plan duquel est daté avril 1889, et annexé à un acte passé pardevant Fred Zengel, notaire, le 29 avril 1889 et mesurant d'après ledit plan 23 pieds 10 pouces de face à la rue Constan e sur une profondeur de 60 pieds 8 pouces et 7 lignes entre lignes égales et parallèles.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en un et deux ans de crédit pour des billets de l'acquéreur spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 0/0 par an d'intérêt et toutes les clauses et conditions de l'acquéreur devant assumer les taxes de 1904 et faire un dépôt de 20 0/0 comptant pour lier la vente. L'acte de vente pardevant Wm Renaudin, notaire, aux frais de l'acquéreur.

13 déc—13 20 27—janv 3 10 17 19

### E. A. Carrère.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

JEUDI, le 7 janvier 1904, à midi.

Cottage simple, 816 rue Upperline, entre les rues Magasin et Constance.

Succession de Geo. T. Hanlin.

No 71,895—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR E. A. CARRERE, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet, JEUDI, le 7 janvier 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre reçu le 9 décembre 1903, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon Fred D. King juge de la Division B maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, etc., dans le 6ème district, dans l'îlet borné par les rues Constance, Upperline Magasin et Robert désigné comme lot No 11, et mesurant 30 pieds de face à la rue Upperline sur 150 pieds de profondeur. Les améliorations sont connues comme No 816 rue Upperline et comprennent un cottage simple en bois ayant 4 chambres, galerie sur le devant, dans la cour se trouvent hangar et citerne, etc.

Termes et conditions — Comptant. L'acte de vente pardevant J. C. Henrique notaire, aux frais de l'acquéreur qui assumera les taxes de 1904 en plus et au dessus du prix de la vente. Un dépôt de 1000 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

E. A. CARRERE, Encanteur.

6 déc—6 13 20 27—janv 3 6 7

### Paul & Gurley.

—o—

VENTE JUDICIAIRE

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur— MARDI, le 29 décembre 1903 à midi, au No 311 rue Baronne en vertu d'un ordre de l'Honorable John St Paul juge, Division C, daté le 7 décembre 1903 dans la succession Eugène Engel, (Dossier 72,108), il sera vendu :

L'intérêt du dit E. Engel, étant 164/167200 dans 5 lots, désignés comme lots 6 à 10 inclusivement, dans l'îlet bornés par les rues Lowerline, Ann Pine et Irma. Nos 6 à 30 face à Lowerline sur 120 Lots 7, 8, 9, 10 ont chacun 30 face à la rue Irma sur 120 de profondeur.

Conditions — Comptant. Assomption des taxes de 1903 par l'acquéreur. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant P. D. Oliver notaire.

13 déc—13 20 27

## VENTES A L'ENCAN

### Denis, Danziger & Tessier.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Johanna Morris Brown, épouse de L. W. Brown.

No 71,612—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER Encanteurs, bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 12 janvier 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, entre Gravier et Union il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon Geo. H. Théard juge de la susdite Cour, Division E, daté le 9 décembre 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Broad, Gasquet (maintenant l'avenue Cleveland) et White, désigné comme lot No 9, sur un plan d'arpentage par L. W. Brown, voyer de ville, daté le 12 août 1886, lequel dit lot mesure 25 pieds 8 pouces de face à la rue Canal sur 146 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et borné dans le fond par une allée large de 120 pieds s'ouvrant sur la rue White pour l'usage commun au dit lot et d'autres comme il est démontré sur ledit plan ; les améliorations sont désignées par le No 4724 rue du Canal et comprenant un cottage "Queen Ann" simple et moderne, retiré du trottoir, avec une barrière en fer sur la façade et contenant une vaste galerie sur le devant, salle de réception, salon, salle à manger, deux chambres à coucher, bibliothèque, cuisine, chambre à bain, installations modernes de plomberie, gaz, etc. La maison est en parfait état, de jolis manteaux de cheminées, gaz, etc. Sujet à un bail jusqu'au 30 septembre 1904 au taux de $12.50 par mois.

2° Les deux splendides lots à bâtir sur l'avenue Cleveland entre les rues Broad et White et de plus décrits comme deux certs au lots de terre dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Cleveland (autrefois Gasquet), Broad, White et Canal, désignés par les Nos 23 et 24 sur le susdit plan par Brown, voyer, et annexé à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, le 4 octobre 1886 lesdits lots sont contigus et mesurant chacun 30 pieds de face à l'avenue Cleveland sur 153 pieds, 8 pouces, 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles et sont bornés dans le fond par une allée commune de 20 pieds de largeur s'ouvrant sur la rue White pour l'usage commun desdits lots et d'autres qui sont adjacents ici-dessus. Dans le fond des lots est une bâtisse en bois à deux étages servant d'écurie etc.

L'avenue Cleveland est pavée et les lots sont très désirables.

Conditions—Comptant ; 10 pour cent au moment de l'adjudication

Les actes de vente pardevant Martin H Manion notaire aux frais des acquéreurs.

E. A. O'Sullivan, avocat

12 déc—12 13 20 27—jan 3 10 12

ANNONCE JUDICIAIRE

### VENTE EN PARTAGE. LE "EAGLE WAREHOUSE."

Connu à la "Wegan Sugar Refinery" rue Nord Peters entre l'avenue Lafayette et la rue Port, terrain 68 sur 140 pieds.

Faisant face au fleuve et aux voies de chemins de fer.

Marie E. Gauche vs Malvina Gauche et al.

No 71,375—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI le 22 décembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 10 novembre 1903 et signalé 17 novembre 1903, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

La propriété connue comme le "Eagle Warehouse", située dans le Troisième District de cette ville, consistant de deux (2) lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations et dépendances qui s'y trouvent désignés comme lots 1 et 2 dans l'îlet borné par les rues Levée (maintenant N. Peters), Victory (maintenant Decatur), Port et Enghien (maintenant l'avenue Lafayette), sur un plan fait par A. Castaing, le 5 avril 1854, déposé en l'étude d'Adolphe Boudousquie, notaire en cette ville, lesquels lots mesurent chacun 34 pieds 1 pouce, plus ou moins, de face à la rue Levée, et trente quatre (34) pieds 1 pouce, plus ou moins, dans le fond avec une profondeur de 140 pieds plus ou moins. Bien située, façade au fleuve avec facilité de chemin de fer et certain d'augmenter en valeur.

Conditions — Un tiers ou plus et la balance en 1, 2 et 3 ans, la portion de crédit s'il y en a du dit prix devant être représentée par billet ou billets de l'acquéreur à son propre ordre et endossés en blanc et paraphé par l'officier faisant la vente, ledit billet ou billets devant porter intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date payable annuellement et 10 pour cent honoraires d'avocat, le dit partage et vente devant être fait avec un pacte de non aliénando et les hypothèques usuelles et contumières clauses d'assurances et de sécurité; 10 pour cent comptant du prix d'adjudication au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Merrick et Lewis, avocats.

21 nov—21 22 29—déc 6 13 20 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Mary Gold et son mari.

No 71,464 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, Encanteurs — Bureau 134 rue Carondelet—SAMEDI, le 26 décembre 1903, à 11 heures a. m., il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, daté le 20 novembre 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée:

Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clark, Bienville, Conti et l'avenue Hagan, désigné comme lot 13 et mesurant 30 pieds, 10 pouces de face à la rue Conti par 112 pieds, 4 pouces, 4 lignes de profondeur.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1903, au dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent au moment de l'adjudication, l'acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

24 nov—24 29—déc 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

### BON COTTAGE SIMPLE,

1714 RUE HOPITAL,

Entre Claiborne et Derbigny.

Succession de Mme Mary Nickerson, veuve du défunt Justin Nickerson.

No 71, 954— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur — Bureau No 134 rue Carondelet.

MARDI LE 22 DECEMBRE 1903

à midi à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, daté le 12 novembre 1903, et d'un autre ordre daté le 18 novembre 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le onzième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Hôpital, Ursulines, Claiborne et Derbigny, mesurant en mesure américaine 21 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Hôpital sur 124 pieds 8 pouces 2 lignes de profondeur, étant partie du lot original 5 et assimilé comme partie du lot No 7. Les améliorations comprenant un cottage simple en bois contenant environ 6 chambres, cabinet, galerie, citerne, hangar, etc., désigné par le No 1714 rue Hôpital. Dans un bon voisinage près de plusieurs agréments.

Conditions—Comptant — 10 pour cent au moment de l'adjudication, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1903. L'acte de vente pardevant J. Lautenschaeger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Benjamin Ory, avocat

19nov—19 22 29—déc 6 13 20 22

### LE CRESCENT TURF EXCHANGE.

Coin Douane et Royals.

Entrées pour toutes les courses et gares Rendez-vous

## VENTES A L'ENCAN.

### J. L. Onorato.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

### BON COTTAGE DOUBLE

—DU—

TROISIÈME DISTRICT,

Nos 2358 et 2360 rue N. Villeré,

A L'ENCAN.

A LA BOURSE, 311 RUE BARONNE.

MARDI, LE 19 JANVIER 1904

A MIDI,

sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D agissant pour l'Hon. Fred D King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire No 72,123, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, intitulée Succession de Auguste Buenaventure, je procéderai à vendre à l'enchère publique au plus haut enchérisseur, à l'heure et l'endroit ci-dessus mentionnés, la propriété foncière et après :

Un certain lot de terre avec les améliorations, situé dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Nord Villeré, Espagne, Urquhart et l'avenue Mi Roch. Ledit lot mesurant trente cinq pieds huit pouces de face à la rue Nord Villeré sur une profondeur de cent soixante pieds. Les améliorations consistant en un cottage double connu comme les Nos 2358 où rue N. Villeré

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1904 et payer pour l'acte de vente, devant être passé pardevant Charles Schneidau notaire, un dépôt de 10 pour cent devant être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO.

Encanteur et Agent de Propriétés Foncières. 303 rue Baronne.

Johnston Armstrong, avocat, bureau 319 rue Carondelet

19 déc—19 20 27—jan 3 10 17 19

## ANNONCES JUDICIAIRES

Eldon S Upton vs ses Créanciers.

No 72,250 — Cour Civile de District, Division D

ORDRE — Considérant la susdite pétition et le tableau d'assemblement et passif dûment vérifié et enregistré, il est ordonné que, après avis notice et sommation aux créanciers, comme il est plus par le jugement pardevant Alvin Edward Hebert notaire public à son bureau dans la Nouvelle-Orléans, lundi le 13me jour de janvier en l'an 1904 à dix heures A. M., pour voter d'accepter ou de refuser l'application du dit Eldon S Upton pour un répit de six douze et dix huit mois de la date de ladite réunion.

Il est de plus ordonné que Robert H Marr avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire, et que dans l'intervalle, toutes procédures contre la personne et la propriété dudit Eldon S. Upton soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 11 décembre 1903.

(Signé) W. B. SOMMERVILLE, Juge.

Pour copie conforme J. McCORMICK, Député-Greffier.

John Dymond, Jr. avocat.

19 déc—19 30—janv 13

## AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Lucy Holland ou Wright, Veuve de John Morrill.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 72,263—Division D—Attendu que Benjamin Franklin Morrill a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Lucy Holland ou Wright veuve de John Morrill décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—P. F. Hennessey avocat.

18 déc—18 22 27

Succession de A. Dixon Hannay.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 70,800—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Charles Nordart, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Farrar, Jones & Kruttschnitt, avocats.

18 déc—18 22 27

Succession de Wm Jacob Rohm.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 71,131, Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Jacob Rohm, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Pichard & Vidrine, avocats.

17 déc—17 21 26

Succession de Wilhelmina Heft.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans— No 72,210—Division E—Attendu que Charles Karst a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Wilhelmina Heft, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Fenner Henderson & Fenner, avocats.

12 déc—12 16 21

Succession de Henry C. Green.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 72,237—Division E—Attendu que Samuel C. Green a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry C. Green décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Chas A Butler avocat.

10 déc—10 14 15

## ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante de grande propriété de valeur améliorée du Deuxième District

Caesar Preis vs F. D. Mazel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 71,026—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 décembre 1903, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir :

1° Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet No 293 borné par les rues Miro, Tonti, St Philippe et l'avenue des Ursulines, désignés par les Nos 4, 5 et 9 attenants l'un à l'autre et mesurant chacun trente pieds de face à l'avenue des Ursulines, sur quatre-vingt douze pieds, huit pouces et deux lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, le dit quatre formant l'encoignure de la rue Tonti et de l'avenue des Ursulines.

2° Un certain lot de terre situé dans le même îlet que la propriété ci-dessus décrite, faisant anciennement partie des lots ci-dessus Nos 4, 5 et 9 dans le fond, et mesurant six (6) pieds de face à la rue Tonti, et quatre-vingt dix pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Chas Louque avocat, pour le plaignant.

20 nov—20 27—déc 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur dans le Premier District.

J. C. Perkins vs H. C. Green.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,112—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 19 décembre 1903 à 11 30 heures a. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Au magasin de musique de Philip Werlein Ltd Nos 814 816, rue Canal

1 piano et 12 morceaux de musique pour le même et un tabouret de piano.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Merrick & Lewis et Philip Gensler Jr. avocats pour la plaignante.

8 déc—8 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Septième District

Portant les Nos municipaux 332, 334, 340 et 342 rue Washington (coin de la rue Général Hood anciennement Oliver)

Mutual Building and Homestead Association vs

Veuve et héritière de William F. Spreen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 71,961.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 janvier 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Cinq certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon dépendant, situé à Greenville dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans dans l'îlet No 38 borné par les rues Walnut, Général Hood (anciennement Oliver) Audubon (anciennement Chestnut) et Wall désignés par les Nos seize, dix sept dix-huit, dix neuf et vingt sur un plan de ré-subdivision de port en dudit îlet, fait par C. Milo Williams, député voyer de ville de la ville de la Nouvelle Orléans daté le 26 août 1896 annexé audit acte de vente pardevant Charles G. Bentzinger, notaire, daté le 10 janvier 1902 lesdits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurant d'après ledit plan comme suit, à savoir : Le lot No 16 mesurant trente pieds de face à la rue Walnut, trente pieds de largeur dans le fond sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles, le lot No 29 formant l'encoignure des rues Walnut et Général Hood d'après acte de achat du plaignant en ceci passé pardevant J. D. Taylor notaire dans et pour la paroisse d'Orléans, le 24 juin 1901 enregistré dans le livre 161 du bureau des aliénations, folio 610, ladite propriété ci-décrite comme une portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans Greenville dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans dans l'îlet No 38 borné par les rues Walnut, Général Wood (autrefois Oliver), Chestnut et Wall et se composant de cinq lots de terre désignés sur le plan de Greenville, fait par Buisson voyer le 15 avril 1886, par les Nos seize, dix sept, dix huit, dix neuf et vingt et mesurant comme suit, à savoir : Le lot No seize mesurant trente pieds de face à la rue Walnut sur cent vingt pieds de profondeur. Les lots Nos dix sept, dix huit, dix neuf et vingt, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Général Wood ou Général Hood (autrefois Oliver) sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles le lot No dix sept formant l'encoignure des rues Walnut et Général Wood ou Général Hood, autrefois Oliver.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Carroll & Carroll, avocats pour la plaignante

4 déc—4 11 18 24 31—janv 7

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Propriété de Valeur du Deuxième District.

H. J. Bruning vs E. H. Chadwick.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 57,994.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 7 janvier 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Neuf certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet No 424 borné par les rues Bienville, Lopez, Iberville et Rendon. Lots 1 à 9 inclusivement tous faisant face à la rue Bienville. Lots Nos 1 et 2 mesurant chacun trente-un pieds de face et lots 3 à 9 inclusivement, chacun mesurant trente pieds neuf pouces et quatre lignes de face, tous avant une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Bienville et Rendon.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Rufus E. Foster avocat pour le plaignant

21 nov—21 27—déc 4 11 18 24

## ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriétés de valeur du Deuxième District

S. D. Moody & Co., Ltd. vs E. H. Chadwick.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 68,778—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 janvier 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le deuxième district, dans l'îlet No 424, borné par les rues Rendon, Lopez, Iberville et Bienville ledits lots sont désignés par les Nos 1, 11 et 12. Le lot No 1 mesurant trente et un pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur et façade sur la rue Rendon de cent deux pieds formant l'encoignure des rues Bienville et Rendon, et les lots Nos 11 et 12 mesurant chacun trente deux pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Rendon sur une profondeur entre lignes parallèles de cent cinquante trois pieds onze pouces et cinq lignes.

2° Quatre certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le deuxième district, dans l'îlet No 449 borné par la rue Rendon, l'avenue Hagan, la rue Toulouse et la promenade Carondelet, lesdits lots sont désignés par les Nos 12, 14, 15 et 16, lots et No 12 mesurant trente pieds neuf pouces de face à la rue Toulouse sur une profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Rendon de cent pieds, les lots Nos 14, 15 et 16 chacun ont une façade sur la rue Rendon de vingt sept pieds neuf pouces sur une profondeur variant de cent cinquante trois pieds onze pouces sur le côté de la rue Toulouse du lot No 14 à cent cinquante quatre pieds cinq pouces sur le côté de la promenade Carondelet du lot No 16.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY.

Shérif civil de la paroisse d'Orléans

Bock, Walshe & Bock, avocats pour la plaignante.

4 déc—4 5 11 18 18 24 31—jan 7

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente importante de Propriétés dans les Premier et Quatrième Districts.

Pour être Offertes et Vendues en Lotes.

F. Rivers Richardson vs William Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 72,039—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 décembre 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Une certaine ancienne portion de terre, située dans le faubourg Lacourse dans le Premier District de cette ville dans l'îlet No 56 maintenant l'îlet No 241 nouveau plan de ville tel que par les rues Metpomène, Tha-

un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Melpomène sur cent vingt sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles étant la moitié d'un lot désigné par les numéros 10 et 11 sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, daté le 28 mars 1845 déposé en l'étude de A. Duralde alors un notaire dans cette ville comme plan No 11 de son livre de plans Vol 2 lequel dit Octal lot est situé le plus près de la rue Banane.

2° Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet No 237 nouveau numéro municipal, borné par les rues et André Carondelet Josephine et l'avenue St Charles. Ledit lot est désigné par le numéro quatre sur un plan fait par L. Heinsenslo, le 9 avril 1869, déposé pour référence en l'étude de Pierre C. Cuvillier, anciennement un notaire en cette ville, et mesure trente pieds huit pouces de face à la rue St André, sept quarante huit pieds six pouces sur la ligne du district des lots Nos 1, 2 et 3 et cent quarante sept pieds quatre pouces sur la ligne qui le sépare du lot No 5.

3° Deux certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Perdido, Howard et Freret, et désignés comme lots Nos 10 et 11, sur un plan fait par Pilié et Depouilly, ingénieur civils, daté le 22 janvier 1868, et déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire, comme plan No 208 ledit lot mesurant dix huit pieds de face à la rue Freret par une profondeur de quatre vingt dix huit pieds dix pouces entre lignes parallèles.

5° Un lot de terre situé dans le faubourg Gravier, maintenant le premier district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Ste Marie, maintenant Locust, St Mark, maintenant Magnolia, Hevia maintenant Lafayette, et Pujras désigné comme lot No 15 sur un plan fait par L. Bringier, voyer général, le 28 décembre 1836 annexé à un acte passé pardevant C. Pollock, ancien notaire, daté le 23 février 1837. Ledit lot mesurant trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Ste Marie, maintenant Locust, sur cent vingt deux pieds sept pouces et une ligne de profondeur.

6° Un lot de terre dans l'ancien Faubourg Gravier, maintenant le premier district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Ste Marie, maintenant Locust, St Mark, maintenant Magnolia, Hevia